



LAGARDE

INFORMATION & COMMUNICATION
Bulletin municipal n°5, Juin 2015

Le mot de Mme le Maire

Lagardaises, Lagardais, chers Concitoyens,

L'équipe municipale, que vous avez élue le 23 mars 2014, vient d'accomplir la première année de mandat.

Vous trouverez plus loin dans ce bulletin un résumé du travail déjà accompli et les projets que l'équipe municipale souhaite réaliser pour améliorer votre vie à Lagarde.

Durant l'année écoulée, un certain nombre d'opérations ont été entreprises pour réduire les dépenses de la commune. Ces opérations ont été nécessaires par la situation dégradée des finances que nous avons héritée et par la lettre de la préfecture du 3/07/2014 nous mettant en garde vis-à-vis de l'endettement communal.

Le budget 2015 a été voté. Nous avons eu à combler le manque d'une subvention que l'équipe précédente n'a pas récupérée, cette erreur nous empêche de maintenir les taxes communales aux mêmes taux.

Pour remplacer les cinq élus démissionnaires, la Préfecture a fixé au 21 et 28 juin les élections partielles. Nous comptons sur votre participation au vote pour compléter notre équipe.

Pendant vos vacances, l'équipe municipale continuera à travailler pour le bien de votre vie à Lagarde.

Nous vous souhaitons de passer un bon été.

Marielle Peiro

**Bulletin
Municipal**
de la commune de
Lagarde

Publication de la
**Mairie de
Lagarde
Le village
31290 LAGARDE**

☎ **05 61 81 65 40**
En cas d'urgence:
☎ **06 77 04 51 55**

Heures
d'ouverture
du secrétariat
de la mairie :

Le lundi,
de **9h-11h**
et de **14h-18h.**

Le vendredi,
de **9h-11h**
et de **14h-16h30.**

Nous vous
remercions
de respecter
ces horaires.

IMPORTANTS CHANGEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Suivant l'article des collectivités (L.2122-20), le Conseil Municipal a voté le retrait des fonctions de Monsieur Cottin, 1^{er} adjoint, le 27 janvier 2015.

Il aurait pu rester au sein du Conseil, cela aurait été tout à fait légitime, mais il a préféré donner sa démission de Conseiller par lettre adressée à Mme le maire, suite au vote.

Cet évènement faisant suite à la démission de Mme Pelissier en décembre 2014, aurait pu mettre en difficulté l'équipe municipale qui, malgré cela, continue avec force et ténacité dans sa mission et dans ses engagements.

Aujourd'hui nous sommes en dessous des 2/3 des membres du Conseil Municipal. Les textes officiels, imposent l'organisation d'élections, pour compléter l'équipe, par une élection complémentaire.

Suite à la dernière démission actée le 22 mai, de Monsieur Espitalier pour raisons personnelles, nous devons donc élire cinq nouveaux conseillers.

L'arrêté préfectoral, du 21 mai 2015, modifié par celui du 29 mai 2015, fixe les élections partielles aux 21 et 28 juin 2015.

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Des réunions de commissions et de travail entre conseillers sont organisées régulièrement : ils participent aux commissions suivantes :

◆SDEHG (Syndicat d'Electricité de H^{te} Garonne), représentée par A. Cottin (délégué) démissionnaire, et Mme le maire (suppléante).

◆SIECHA (Syndicat de l'eau), représentée par Mme le maire, J.L. Alasset, H. Lamouroux, M. Taurines.

◆Cap Lauragais, représentée par les conseillers communautaires : Mme le maire (d'office) et A. Cottin (suppléant, démissionnaire).

◆RAM, représentée par F. Visentin, (délégué), V. Terrier & J.L. Alasset (suppléants).

◆SIVURS, représentée par F. Visentin, (délégué), H. Lamouroux (suppléant).

◆Chemins communaux, représentée par Mme le maire, J.L. Alasset, H. Lamouroux, M. Taurines.

◆ Finances, représentée par Mme le maire, V. Terrier, H. Lamouroux, J.M. Espitalier (démissionnaire).

◆ Education, représentée par Mme le maire, V. Terrier, Ch. Pelissier (démissionnaire).

◆ Bulletin & Site internet, représentée par Ch. Pelissier (démissionnaire).

◆ Associations & Jeunes, représentée par Mme le maire, J.L. Alasset, F. Visentin, H. Lamouroux (suppléant).

◆ PLU (Plan Local d'Urbanisme), représentée par Mme le maire, J.L. Alasset, H. Lamouroux, J.M. Espitalier (démissionnaire).

◆ Travaux, représentée par Mme le maire, M. Taurines, A. Cottin (démissionnaire), J.L. Alasset, H. Lamouroux (suppléants).

◆ Station d'épuration, représentée par J.L. Alasset, H. Lamouroux.

Récemment, un groupe mixte constitué de parents et de quelques conseillers a vu le jour pour travailler avec l'équipe municipale sur le projet « Jeunes à Lagarde ». Une 1ere rencontre avec quelques jeunes a eu lieu pour une prise de contact et de sondage.

CCAS

La Mairie de Lagarde vous informe qu'un conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à votre disposition.

Il est composé :

du maire (Présidente de droit),

de quatre membres élus :

- ALASSET Jean-Luc,
- ESPITALIER Jean-Marc (démissionnaire),
- TAURINES Marc,
- VISENTIN Franck)

et de quatre membres nommé(e)s :

- CLAMET Christine,
- ERRECART Élodie (Secrétaire),
- FALCOU Colette,
- RIGAL Dominique (Vice-président).

Le CCAS est un lieu d'écoute, d'accueil et d'accompagnement.

Son but principal est de mettre en place et de gérer les actions sociales à destination des personnes en difficulté, des personnes âgées et/ou handicapées.

Chacun(e) de ses membres est soumis(e) au secret professionnel.

Pour tous renseignements ou toutes questions concernant son champ d'activités, vous pouvez au choix :

- contacter la Mairie (05 61 81 65 40) qui transmettra votre demande,
- contacter un des membres du CCAS qui pourra recevoir vos demandes et les transmettra au conseil d'administration pour avis.

Actions menées depuis avril 2014 :

- ◆ Bons d'achats de 25€ (librairie) pour les élèves entrant en 6^{ème}, en 2nd ou dans une autre filière d'enseignement.
- ◆ Achat boîte de chocolat pour les personnes âgées de plus de 70 ans.
- ◆ Achat d'une table ergo thérapeutique pour un élève de la classe GS/CP.

Espace Internet dédié sur le site de la Mairie :

<http://lagarde31290.jimdo.com/ccas/>

LISTE DES REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

Je tiens à remercier au nom du Conseil Municipal :

- Tous ceux qui agissent bénévolement au service de la commune et de sa vie associative.
- Tous ceux qui offrent des dons.

Depuis notre élection, nous avons eu le plaisir d'organiser le repas des aînés (25 janvier) avec 65 convives qui ont apprécié le repas, suivi par la visite auprès des personnes ne pouvant se déplacer auxquelles nous avons offert une part de gâteau.

- Les classes ont été regroupées sur un même site :

Installation de deux cabinets de WC,

un lavabo supplémentaire, et un placard, avec les travaux nécessaires pour la réalisation (électricité, maçonnerie, peinture, plâtre, plomberie, terrassement, tuyaux d'évacuation (offerts par un citoyen).

Récupération de portes neuves et placoplâtres stockés dans le hangar.

Tout cela a été réalisé avec les employés municipaux, des élus et des citoyens bénévoles. Nous avons pu ainsi faire une économie de près de **2000€** (et des dépenses de moins 600 € en achat de fournitures).

Des jeux éducatifs ont été donnés par des habitants.

- Une réduction des charges communales (téléphones, internet et assurances) a pu se concrétiser.

La modification de l'installation d'Internet et du téléphone a été entièrement réalisée en bénévolat.

L'économie en abonnement et consommation de téléphonie/internet s'élèvent à environ 150€ /mois. (**1800 €/an**).

- L'étude des contrats et remise en concurrence de l'assurance communale a permis une économie pour cette année 2015 de plus de **2300€** (soit **47%** par rapport à la prime antérieure qui n'avait pas été négociée depuis **1989**).

- La récupération gratuite de cinq ordinateurs avec écrans, quatre pour l'école et un supplémentaire pour la mairie.

Installation de deux radiateurs raccordés au chauffage central dans la classe des petits (PS/MS) et garderie, réalisée par un professionnel : coût inférieur à 1400€.

- La transformation du presbytère en mairie n'a engendré que 150€ de frais.

- L'achat de l'ordinateur pour le secrétariat (1230€, subventionné à 96€) était une nécessité. (Fin du contrat de prêt de matériel).

- En plus des bulletins et du site internet, les panneaux municipaux d'affichage ont été fabriqués bénévolement (deux fois, suite au vol des premiers panneaux) et

gratuitement (don des matériaux et de la peinture).

- Achat d'une bétonnière et d'une brouette (460€ TTC).

- Réparation bénévole d'une perceuse électrique.

- Réparation bénévole du véhicule communal avec 600€ de frais, permettant une économie de **2500€** par rapport au devis.

- La cantine a été réorganisée. Grâce à l'adhésion au SIVURS, un nouveau service de restauration permet une meilleure qualité des repas, apprécié des enfants.

Pour garantir la fraîcheur des repas, l'achat d'une armoire frigorifique a été nécessaire pour un montant de 1000€.

- Un Protocole d'Accueil Individuel (PAI) de deux enfants avec allergie alimentaire a été mis en place avec les services compétents.

- L'organisation du temps de travail des employés a été revue avec l'élaboration d'une charte des employés et une autre charte des ATSEM [Assistants scolaires] (pour l'école).

- Création d'un poste municipal, par un contrat d'emploi aidé subventionné à 90% par l'Etat.

- Avancée de l'intégration dans le village des parties communes du lotissement (eau, électricité, voiries...).

Ces parties seront rétrocédées aux organismes spécialisés (SDEHG, Cap Lauragais, ...) après acte notarié entre l'association des jardins du Rouca et la commune.

- Signature de l'acte d'achat (30000€ subventionné de 15000€) du garage de Monsieur Marquié, transformé en cuisine et utilisé par les associations, les particuliers et les employés municipaux durant leur déjeuner.
- Accessibilité de la salle des fêtes avec un pas de porte incliné.

En vous promenant dans Lagarde, vous avez pu constater quelques changements d'aspects:

- Taille et rabaissement des haies.
- Elagage du platane situé devant l'école (Son enlèvement est envisagé pour la fin de l'année, vu la dégradation qu'il occasionne au trottoir et au mur).
- Réfection et pose par des bénévoles de la grille ronde qui protège des pigeons la rosace en vitrail de l'église (Nord-Ouest) et nettoyage de la toiture des chapelles côté Nord de l'église (Rendu possible grâce au prêt gratuit de la nacelle par Cap Lauragais).
- Déplacement des conteneurs publics devant le hangar (ateliers municipaux) anciennement situés sous la voûte de l'escalier accédant à la mairie.

- Inspection et réflexion sur l'état des chemins communaux et rues du village, remise en état par un goudronnage (léger) de parties détériorées des chaussées.

- Les fossés et la voirie ont été entretenus par la communauté des communes (Cap Lauragais).

Le taux de subvention du Conseil Général est de 68,75 %. Le coût total restant des dépenses sur toutes les interventions, estimé à moins de 5000€, a été pris en charge par Cap Lauragais.

- Les chemins ruraux ont été entretenus grâce au bénévolat.

- Le mécanisme du carillon de l'église a été réparé par l'association Carillon d'Oc pour un coût de 50€ avec une économie de **2500€**.

- Concernant le hangar Bouton (prés des ateliers municipaux), le projet pour l'aménagement d'une classe a été abandonné en juin 2014.

L'étude du dossier a montré que le contrat de maîtrise d'œuvre signé le 23/01/2014 avec l'architecte est irrégulier au regard de la loi des marchés.

La facture s'élève à 4383€HT (5160€ TTC): la négociation pour le paiement est toujours en cours depuis le 30/7/2014 car la commune ne souhaite régler que les dépenses justifiées.

- A la fin de 2013, des poutres métalliques fabriquées sur mesure qui étaient commandées (coût de 1518€TTC) s' avéraient trop courtes. Elles auraient pu être rallongées mais alors la section des poutres n' était plus adaptée. Une négociation a eu lieu entre Mme le maire et le fournisseur qui a accepté l' annulation de la commande.

BUDGET

En 2015, le Conseil Municipal s' est penché plus en détails sur le Budget Municipal.

Après analyse, il apparait qu' une subvention de 35600€ (pour couvrir les dépenses d' extension de la station d' épuration réalisée en 2011) avait été inscrite aux budgets 2012, 2013, comme « Reste à Réaliser ». Une subvention ne peut être inscrite au budget qu' à condition d' avoir été demandée avant la réalisation des travaux et accordée.

En mars 2014, le Conseil Municipal, nouvellement élu, n' avait pas eu de passation de dossiers de la part de l' ancienne municipalité. Le nouveau Conseil Municipal avait dû voter un budget pour fin avril 2014 et avait dû reconduire les différents postes.

Ne pouvant compter cette année sur cette subvention de 35600€, le budget assainissement a été pourvu par un prélèvement de 37959€ sur le budget de fonctionnement de la commune. Pour compenser ce transfert, le Conseil Municipal a été obligé d' augmenter les taxes locales de moins de 10%.

Considérant que la situation financière de la commune n' est pas confortable, le Conseil Municipal a réduit en conséquence les subventions de toutes les associations, pour minimiser l' impact sur les taxes locales affectant l' ensemble de tous les foyers lagardais.

Suite aux autres conséquences :

- Diminution de 10% des aides de l' Etat.
- L' endettement sur 20 ans de la commune (980€/habitant).
- Diminution des subventions du Conseil Départemental 31 (limitée à une subvention de 65% par an sur un seul projet).
- Prélèvement, près de 38000€, sur le budget communal d' une subvention affectée au budget d' assainissement.

Et considérant la situation financière de la commune, une étude financière sur la période 2008-2014 est en cours d' analyse.

En parallèle, le Conseil Municipal recherche si cette subvention a été effectivement demandée et accordée au cours du précédent mandat.

Il étudie d'autres possibilités pour minimiser la hausse des taxes, sachant que peu de possibilités s'offrent à lui.

En aucun cas l'emprunt ne doit combler un déficit de la section de fonctionnement ou une insuffisance

des ressources propres (article L.1612-4 du code CGCT).

Ainsi la subvention de fonctionnement du budget principal vers le budget annexe (inscrite en dépense) ne peut être financée par de l'emprunt.

Voici le budget prévisionnel (BP) 2015 de la commune :

DEPENSES			RECETTES		
IMPUTATION FONCTIONNEMENT		BP proposé	IMPUTATION FONCTIONNEMENT		BP proposé
<i>Total dépenses gestion courante</i>		305 076,30	<i>Total recettes gestion courante</i>		313 303,00
66 Charges financières		11 471,83	76 Produits financiers		2,16
673 Titres annulés		500,00	77 Produits exceptionnels		5 267,94
674 Subvention Cpte Assainissement		37 959,12			
022 Dépenses imprévues		58,93			
<i>Dépenses réelles</i>		355 066,18	<i>Recettes réelles</i>		318 573,10
023 Virement à la sect° d'invest.		38 784,82	042 Opérat° d'ordre entre sections		
042 Opérations d'ordre entre sections		1 602,32	002 Report excédent fonct N-1		76 880,22
<i>Total dépenses fonctionnement</i>		40 387,14			
TOTAL de l'exercice		395 453,32	TOTAL de l'exercice		395 453,32
DEPENSES			RECETTES		
IMPUTATION INVESTISSEMENT	RAR	BP proposé	IMPUTATION INVESTISSEMENT	RAR	BP proposé
<i>Total dépenses équipements</i>		56 122,16			
			1068 Affectat° excédent fonct N-1		24 586,21
16 Remboursement d'emprunts		25 217,05			
<i>Dépenses réelles</i>		81 339,21	<i>Recettes réelles</i>		40 952,07
			021 Virement de la sect° de fonct.		38 784,82
			040 Opérations d'ordre entre sect°		1 602,32
TOTAL de l'exercice		81 339,21	TOTAL de l'exercice		81 339,21

Voici le budget prévisionnel (BP) 2015 de l'assainissement :

DEPENSES			RECETTES		
IMPUTATION EXPLOITATION		BP proposé	IMPUTATION EXPLOITATION		BP proposé
011 Charges générales		5 000,00	70 Ventes Produits fab, prest serv		20 847,00
65 Autres charges de gest°		288,72	74 Subventions exploitation		2 690,00
66 Charges financières		5 415,00	774 Subvention du Budget Ppal		37 959,12
<i>Dépenses réelles</i>		10 703,72	<i>Recettes réelles</i>		61 496,12
023 Virement à la sect° d'invest.		56 015,03	042 Opérat° d'ordre entre sections		17 533,32
042 Opérat° d'ordre entre sections		12 310,69	002 Report excédent fonct N-1		0,00
TOTAL de l'exercice		79 029,44	TOTAL de l'exercice		79 029,44
DEPENSES			RECETTES		
IMPUTATION INVESTISSEMENT	RAR	BP proposé	IMPUTATION INVESTISSEMENT	RAR	BP proposé
			1068 Affectat° excédent fonct N-1		21 629,31
16 Remboursement d'emprunts		15 162,00			
<i>Dépenses réelles</i>		15 162,00	<i>Recettes réelles</i>		21 629,31
040 Opérations d'ordre entre sect°		17 533,32	021 Virement de la sect° de fonct.		56 015,03
041 Opérations patrimoniales		0,00	040 Opérations d'ordre entre sect°		12 310,69
001 report déficit invest N-1		57 259,71	001 Report excédent N-1		
TOTAL de l'exercice		89 955,03	TOTAL de l'exercice		89 955,03

Afin d'équilibrer le budget 2015, la seule alternative possible, était d'augmenter le virement de la section de fonctionnement (023) à la section d'investissement (021) ;

Il a donc fallu :

- réduire les charges de fonctionnement,
- augmenter les prestations de services (70),
- avoir recours à une subvention exceptionnelle du budget principal (674) vers le compte (774) en recettes.

Cette dernière action est prévue par l'article L2224-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), en accord avec le percepteur.

Malgré les réalisations de l'année écoulée, nous savons tous qu'il reste beaucoup à faire.

Toute personne ayant du temps, de la compétence et voulant s'investir pour la commune dans divers domaines est invitée à nous rejoindre.

Malgré les difficultés que nous allons rencontrer pour trouver les ressources financières indispensables, nous ferons de notre mieux afin que les contribuables ne soient pas trop sollicités financièrement.

La baisse des dotations de l'Etat, l'agencement des cantons, etc... va nous rendre la tâche plus ardue.

Voici les projets que nous envisageons d'engager à partir de 2015 :

- Etape finale de la rétrocession des parties communes du lotissement du jardin du Rouca.
- Poursuite du Plan Local d'Urbanisme.
- Achat logiciel pour secrétariat (1530€).
- Achat mobiliers pour école (1250€).
- Abri public au terrain de jeux.
- La révision de la station d'épuration, actuellement saturée, ce

qui bloque la vente de terrains à bâtir (décision de la préfecture).

- Mise aux normes de l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.
- Changement de la porte d'entrée et des fenêtres de l'école (salle garderie).
- Projets d'utilisation du Hangar Bouton à l'entrée du village.
- Remise en place de la bibliothèque municipale, car volonté que l'association puisse reprendre son activité avec proposition du local ex-garage mise à disposition gratuite.
- Etude de projet dans la maison Cosse, face à la Halle St Julien et attenant à la Salle des Fêtes.
- Isolation (thermique) de l'école et mairie.
- Remplacement d'un départ à la retraite d'un employé municipal.
- Rénovation de la cuisine de la Salle des Fêtes.
- Projet Educatif Du Territoire (PEDT) pour la rentrée prochaine, en relation avec le RPI. Organisation d'activités périscolaires. Il sera présenté aux parents de chaque commune.

- L'abri bus a été enlevé le 8 juin. Nous avons constaté que le muret de soutènement du talus derrière l'abri exerçait une pression sur la vitre qui menaçait d'éclater. Une fois les travaux terminés, le Conseil Départemental remettra gratuitement l'abri en place.
- Renforcement du réseau ERDF. Du 22 juin au 31 juillet, circulation alternée par feux de chantier sur les routes départementales de Lagarde (côte de Prioulet, Plaine de Balanquier et rue du château d'eau), Beauteville & Avignonet (RD43, RD 43k, RD72, RD91) pour travaux d'enfouissement du réseau.
- Déploiement de la fibre optique (Schéma Départemental d' Aménagement Numérique).
- La Direction de la Voirie et des Infrastructures (DVI) a entrepris en décembre 2014 l'abattage de 50 tilleuls malades et abimés en bordure de la route RD 16. Un programme a été établi et a mis en œuvre la replantation de 73 arbres dont 31 ormes résistants à la graphiose en bordure de la RD 16 et 42 frênes en bordure de la RD 91
- Le contrat d'emploi aidé de Mr B. Prat (employé municipal), a été renouvelé par un contrat subventionné à 80% (nouvelle loi) par l'Etat.

Site internet de la mairie : <http://lagarde31290.jimdo.com/>
Pour y accéder, tapez cette adresse dans la barre d'adresse
de votre navigateur, et pas dans Google.

Pour contacter Mme le Maire : mme-le-maire-lagarde31@orange.fr

Pour contacter le secrétariat : commune-de-lagarde@orange.fr